

Notre-Dame-de-Lorette, le 09 février 2015

314 P NP

DM32

Projet d'aménagement d'une minicentrale hydroélectrique de la Onzième Chute de la rivière Mistassini par la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean

6211-03-025

M. Denis Bergeron
Président de la Commission
Projet aménagement hydroélectrique à la Onzième Chute de la rivière Mistassini
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue St-Amable, bureau 2,10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Mémoire d'appui au projet de minicentrale hydroélectrique à la Onzième Chute de la rivière Mistassini dans le cadre de la 2e partie des audiences publiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Monsieur Bergeron,

Le présent mémoire vise à formuler mon appui, à titre de citoyenne de la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette, au projet de minicentrale hydroélectrique à la Onzième Chute de la rivière Mistassini.

Ce projet va favoriser le développement et la mise en valeur des sources d'énergie renouvelable sur notre territoire de façon à soutenir le développement économique de la municipalité de Notre-Dame de Lorette car nous devons avoir un Fonds de développement socioéconomique pour investir les retombées.

L'estimation des retombées s'appuie sur un modèle économique intersectoriel, développé par l'Institut de la statistique du Québec, éprouvé, notamment dans les cas d'autres projets d'aménagement hydroélectrique.

Elle présente une estimation des impacts directs, indirects et induits du projet. Les estimations présentées sont prudentes, car elles ont été basées sur un coût de projet de 68,1 millions de dollars.

Veuillez agréer, monsieur Bergeron, l'expression de mes sentiments distingués,

Georgette Bouchard

Georgette Bouchard
Consultante 1